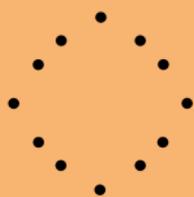


BALADES  
D'ARCHITECTURE  
MODERNE ET  
CONTEMPORAINE  
EN OCCITANIE

46

LOT

PHOTOGRAPHIES p.01-20 – RECUEIL DE NOTES p.21-43 – BALADES p.44-55 – INDEX p.56-60



Maison de l'Architecture  
Occitanie-Pyrénées

Ici, c'est encore le Sud ! C'est une des chansons préférées des Français écrite par Nino Ferrer, en 1975, qui avait choisi de se retirer et de vivre dans le Lot :

*On dirait le Sud... le temps dure longtemps...  
et la vie sûrement... plus d'un million d'années...  
et toujours en été...*

Il évoque à la fois les paysages millénaires, les richesses patrimoniales, mais aussi la qualité de vie, un climat qui résonne en éternité. Se lancer pour une balade architecturale dans le département du Lot, avec ce guide en main, c'est retrouver à la fois des sensations fortes, lors des visites de ruelles médiévales, de la contemplation de grands panoramas dans les grands sites géographiques et ressentir des émotions nouvelles face aux bâtiments modernes et contemporains, patiemment repérés, qui surprennent par leur qualité et leur insertion. Désormais, les architectes participent de l'enrichissement du patrimoine. Pour leur création ils savent s'emparer des caractéristiques et de l'esprit des lieux. Pour le Lot, comme nous l'explique ce guide, c'est un mélange magique d'ingrédients assorti d'une réflexion fine, pour faire œuvre : espace, matériau pierre, savoir-faire, sont associés, conjugués, pour permettre des réalisations intégrées et respectueuses de leur environnement. Ce qui transparaît aussi à travers ce guide c'est à la fois la permanence d'un département qui sait l'importance des gestes qui durent, et sa complicité avec la modernité qui prolonge ses forces, celles héritées de la préhistoire ou celles plus récentes issues de la création d'équipements nécessaires pour répondre à des usages plus contemporains : médiathèque, maison de retraite, village de vacances. Pas de réalisations ostentatoires mais une discrétion efficace qui participe de l'image intemporelle de ce territoire. Singularité de ce département, au nord-ouest de l'Occitanie, avec dans ce guide plus d'une vingtaine de bâtiments recensés, qu'il offre à la balade... presque toujours... *en été!*

Raphaël Bétillon, *président de la Maison de l'Architecture Occitanie-Pyrénées*

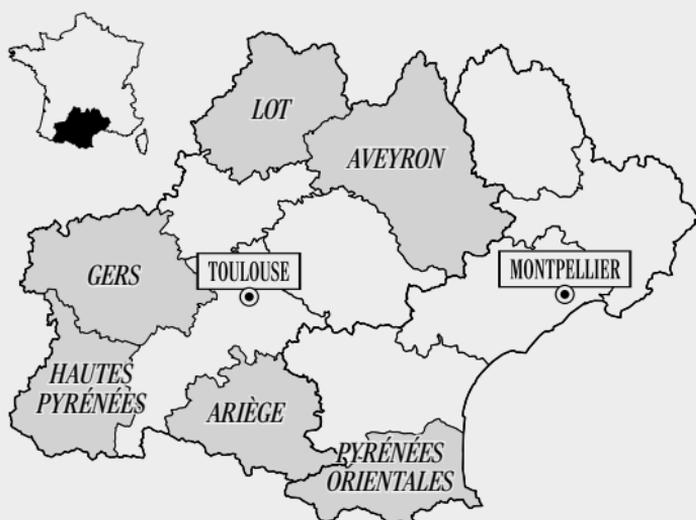


Ce guide est édité par la Maison de l'Architecture dans le cadre de son programme d'actions culturelles visant à participer à la promotion et la diffusion de la qualité architecturale en Occitanie. Avec le soutien du Ministère de la Culture, de la DRAC Occitanie, de la Région Occitanie, du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, de Toulouse Métropole et de son Club des partenaires : ConstruirAcier, Feilo Sylvania, Prodware, Technal et VMZinc



toulouse  
métropole

[www.maisonarchitecture-mp.org](http://www.maisonarchitecture-mp.org) – FACEBOOK **Guide de Balades  
d'Architecture Moderne et Contemporaine en Occitanie**



GUIDES DÉJÀ PARUS DEPUIS 2013

Nous tenons à saluer tous ceux qui se sont rendus disponibles le temps d'une visite ou d'un récit, qu'ils soient maîtres d'ouvrage, élus, usagers ou architectes des lieux, nous les en remercions chaleureusement. Nos pérégrinations se sont entre autres appuyées – et nous voulons les mentionner pour les plus curieux d'entre vous – sur l'ouvrage dirigé par Rémi Papillault peignant un portrait de l'architecture moderne à l'échelle de la région; sur les écrits d'Alma Smoluch soulignant l'ambition architecturale et sociale des VVF; sur la revue Quercy Recherche dirigée par Jean-Luc Obereiner, dont la richesse des sujets a largement contribué à élargir notre imaginaire et notre compréhension du territoire. Le CAUE du Lot et le Parc naturel régional des Causses du Quercy mènent également des travaux sur le paysage et l'urbanisme du département, dans un langage accessible à tous. Nous remercions la Maison de l'Architecture Occitanie-Pyrénées, pour sa confiance et le suivi du projet.

ARCHITECTE **Aude Pinault** – GRAPHISME **documents.design**  
PHOTOGRAPHE **Ulrich Lebeuf** – COMITÉ DE PILOTAGE ET RELECTURES **Gaël Angaud,**  
**Clémence Durupt, Colombine Noëbès-Tourrés, Gabrielle Vinson et Yvonne Yvon**  
TYPOGRAPHIES **Formata (Berthold) Rocky (Carter & Cone)**  
IMPRIMEUR **Escourbiac** – ISBN 978-2-9524179-9-0 – DÉPÔT LÉGAL août 2018

# INTRODUCTION AUX BALADES

Le sujet de ce guide est le Lot, et plus précisément les constructions qui y sont implantées. La matière de ce guide, ce sont d'abord nos recherches puis nos visites d'architectures des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, repérées surtout pour leur rapport au territoire. Construire une architecture moderne ou contemporaine dans le Lot, c'est d'abord apprendre à lire. Nombre d'architectes y ont ressenti cette nécessité de tirer leçon du vernaculaire. L'architecture se veut ainsi ancrée dans un contexte, répondant à sa géographie. Loin du pastiche, la transcription dégage l'essence des bâtiments agricoles ou domestiques, et peut être affaire de matériaux, d'inscription dans le site, de formes, ou parfois même un savant mélange de tout cela.

*Si un pays, ce pays, est tellement lui-même, au fond, nous ne le savons pas. Ce qui s'impose c'est d'aller y voir, c'est de comprendre quelle peut être la texture de ce qui lui donne une existence, c'est-à-dire des propriétés, des singularités, et de sonder ce qui l'a formé, informé, déformé.* Jean-Christophe Bailly, *Le dépaysement*, Éditions du Seuil, 2011

La texture d'un pays comme le Lot, nous tenterons ici de vous en donner goût, à travers une sélection de projets accessibles au public. Trois balades successives se croisent, se répondent ou se complètent : une séquence photographique, regard porté en 16/9 sur quelques constructions modernes et contemporaines ; des notes nourrissant une compréhension du contexte lotois, entrecoupé de descriptions de projets choisis, et illustrés par certains détails vernaculaires ; des balades piétonnes  dans les villes de CAHORS, CAJARC et LUZÉCH. Enfin, un index repère une sélection qui peut valoir le détour. Des liens sont tissés entre les récits par une numérotation de **01 projets** et des renvois de pages |p.00 : ce sont là des suggestions, mettant à disposition l'information et laissant à votre discrétion l'agencement de ce guide, le soin d'une narration parmi tant d'autres.















14 Hôtel Divona CAHORS

























Ligne de chemin de fer Paris-Toulouse | MERCUÈS

Le Lot est un département entre autres, c'est-à-dire qu'on y sent l'influence des entités limitrophes, aux confins de la grande région Occitanie. Ce sont cinq pays : la Bouriane – presque déjà le Périgord, le Limargue, le Ségala – presque déjà le Cantal ou l'Aveyron, les Causses qui couvrent une bonne partie du département en son cœur, et le Quercy Blanc – presque déjà la plaine fertile de la Garonne. Le tout est traversé d'est en ouest par le Célé, la Dordogne et le Lot, principaux cours d'eau creusant des vallées dans les masses rocheuses. Dans ces pays si différents que l'on peine à assimiler comme un tout homogène, le sol et la nature des roches, associés aux reliefs, expliquent la diversité de la végétation, et des paysages. Le Lot est cet entre-deux, des premiers contreforts du Massif central au Bassin aquitain.

# RECUEIL DE NOTES

Le territoire lotois, on le dirait « vierge » ou « naturel ». Pourtant, les paysages d'aujourd'hui sont l'héritage des sociétés paysannes d'hier. Partout ou presque, le sol a été le support d'une polyculture vivrière ou d'élevage. Autour de [CAHORS], les coteaux produisent du vin. Sur les Causses, l'extraction du phosphate, fugace, sur la fin du XIX<sup>e</sup>, enrichit quelques villages et laisse des trous béants. Le département ne sera jamais autant peuplé que dans les années 1850, où les mas et fermes se répartissent sur le territoire : partout ou presque, l'homme cultive, élève, défriche et déboise. Les mutations du monde agricole font évoluer les paysages, certains murets de pierre caractéristiques du Causse ne sont plus entretenus, d'autres étendues redeviennent friches... Le tout forme une humeur paysagère, aux transitions confuses, mais aux différences nettes. Le plus manifeste serait peut-être le Causse, ce plateau à l'ambiance parfois lunaire où affleure une roche blanche, que l'on retrouve empilée pour former murets, caselles, maisons et constructions à usage agricole. La pauvreté de la terre – dont les chèvres et les brebis s'accommodent – se lit jusque dans la petite taille des chênes. L'eau ressort de cette meringue calcaire sans prévenir, créant gouffres et galeries pour beaucoup insondables, ou résurgences diverses autour desquelles se fixent les villages. Innombrables sont les lavoirs et puits que l'on y trouve. En certains lieux, l'eau constelle le paysage de curieuses mares rectangulaires, grandes auges taillées dans le sol, que l'on nomme pourtant « lacs ». Les vagues successives de modernisation n'ont pas toujours atteint le Lot, encore aujourd'hui imprégné de ruralité.

| p.44

Il faut dire que s'y déplacer n'est pas forcément chose aisée. De petites routes maillent le département, reliant le mas aux champs, le hameau au bourg, le village au chef-lieu. Mais la topographie n'autorise pas la vitesse. En des temps plus interventionnistes, de grandes saignées ont finalement désenclavé le Lot : les lignes de chemin de fer (Capdenac-Brive, puis Paris-Toulouse en 1891, avec la technicité des 188 km reliant Brive à [CAHORS] au moyen de 11 viaducs et 19 tunnels), qui ont permis un développement économique nouveau grâce au transport des productions agricoles et des marchandises.

| p.44

Puis la RN 20 est devenue autoroute, tardivement, au tournant des années 2000. La vitesse taille à travers les Causses, enjambe les vallées. Elle dicte la réalisation de grandes infrastructures, parfois dessinées par des architectes, comme le ④⑥ **viaduc de la Rauze** à Nadillac, ou le ①⑨ **viaduc de Roquebilière** contournant [CAHORS]. Ces constructions contribuent de façon essentielle à « l'ambiance » bâtie des paysages : les ponts, les murs de soutènement, les aménagements des berges, les ouvrages d'art de toutes sortes sont partout sous nos yeux. Tantôt soulignant les courbes ou les méandres, tantôt rompant brutalement avec la topographie, elles s'intègrent aux masses boisées ou aux cultures, participant au rythme des strates paysagères. Tout comme les arbres, les constructions structurent la perception du paysage.

| p.44

Pour traverser Souillac du nord au sud ou d'est en ouest, il a fallu effacer la vallée creusée par la Dordogne et ses affluents, s'affranchir des cours d'eau. Tant et si bien qu'on la surnomme la ville aux sept viaducs. La route et le rail l'encerclent, la surplombent sur de grandes échasses, majestueuses, formant des cirques. Depuis la fenêtre du train, les courbes des grands ponts projettent le voyageur dans le paysage, mais donnent aussi à lire le support du transport : sur le ③⑧ **viaduc de Lamothe** se greffe une prothèse métallique construite après la guerre ; le long du trajet, la couleur des pierres dont sont faits les pieds des viaducs renseigne déjà sur les pays traversés. Autour de Souillac, la roche y est jaune, plus loin, à ②④ **Calamane**, une autre carrière teinte les échasses de rouge. Celles de l'autoroute sont bien plus fines, faites d'un béton préfabriqué gris clair, elles ressemblent parfois à des aiguilles plantées dans les vallées. Depuis Souillac, le ④⑨ **viaduc de la Dordogne** s'élanche sur la Causse, frôlant la cime des arbres.

| p.52

| COUV.

Plus au sud, une halte sur l'autoroute nous arrête à ③⑥ **l'aire-jardin des Causses du Lot**. Les habitués pompe à essence et parking bitumé font cette fois face à un bâtiment au volume apparemment simple. Mais l'automobiliste redevenu piéton pourrait être surpris par ce que le béton masque. Un hall organise

| p.04



MUR DE SOUTÈNEMENT reprenant arcs et contreforts gothiques

les différents services, et débouche sur une grande terrasse, abritée par une pergola qui survole aussi le bâtiment. Un morceau de paysage lotois se dessine, on en oublierait l'aire d'autoroute. Partiellement enterré, le volume s'élanche sur pilotis vers un étang en contrebas. Si l'on emprunte la D10 à la sortie de Labastide-Murat, c'est cet aperçu d'une terrasse avec jardin, et d'un jardin en terrasses que l'on aura. La végétation est d'une tonalité plus méditerranéenne que locale, et évoque la descente vers le sud de la France. L'inscription du site dans la pente et la gestion fine des vallonnements camouflent toutes les infrastructures brutales liées à la voiture. Au niveau des toitures, une structure de métal dégage un panorama sur l'autoroute en tranchée, et partout autour, le Causse à perte de vue. La mise en valeur du paysage est ici soutenue par l'implication du département dans la construction de cette infrastructure.

Le progrès technique amène aussi son lot de bouleversements dans la perception du grand paysage. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le Lot ne se navigue plus. Le chemin de halage entre Bouziès et Saint-Cirq-Lapopie creusé à même la roche témoigne de l'activité fluviale du Lot, et de l'artère commerciale qu'il était. Tout un monde de bateliers a exporté le vin vers Bordeaux et transporté charbon et fer depuis les mines de Decazeville. On cherche depuis à maîtriser l'eau, et produire de l'énergie. Tout au nord du département, un (29) barrage retient le ruisseau **de Candes** à Comiac. À [LUZECH] et [CAJARC], les isthmes du Lot permettent l'implantation d'un couple de (39) (20) **barrage et centrale hydroélectriques**. Faits de béton, leur expression est massive.

| p.48

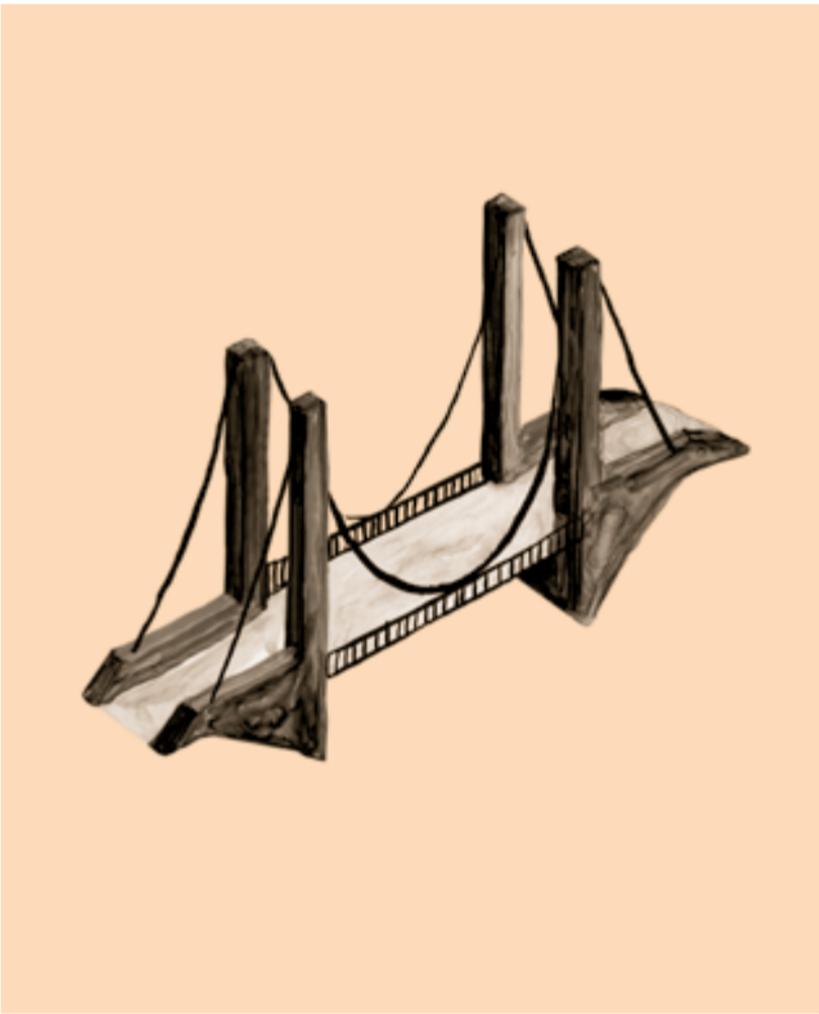
| p.52

| p.15

Les habitants d'Albas déplorait la dureté de la (01) **centrale hydroélectrique** construite au pied du village dans les années 60. Un « cercueil » de béton posé sur six piles attirait toutes les controverses : les gens du coin étaient partagés entre la rudesse du bâti et l'image de modernité qu'il renvoyait. Finalement, on décide en 1995 de remettre la modernité au goût du jour : les équipements, les piles et le plancher en béton devaient rester en place, seule la « boîte » devait être remodelée. La construction n'a rien à voir avec celle juste en amont à [LUZECH] : centrale au fil de l'eau, sans chutes ni retenues, elle ne fonctionne qu'avec une légère pente. La nouvelle silhouette de la centrale est plus élégante. De fines poutres échelles en métal supportent une toiture courbe qui en débordant de la boîte répond au flux de l'eau, et annule toute pesanteur à l'ouvrage. Le pont suspendu de 1933, à quelques mètres de là, constitue un précédent industriel. La machinerie, perchée pour échapper aux plus hautes eaux de la rivière, est mise à nu grâce à une façade amplement vitrée, rythmant la journée par ses voyants lumineux. Malgré la complexité des équipements, la transparence de l'ouvrage rend son fonctionnement intelligible. Cette machine aux pièces démontables a peu à voir avec le village et sa pierre calcaire : elle entame un dialogue. Le bourg reste visible au travers de l'ouvrage, et la surface changeante de celui-ci est sujette aux variations lumineuses.

| p.06

| p.48



PONT SUSPENDU élancé sur la vallée du Lot ou de la Dordogne

Faire une architecture moderne ou contemporaine dans le Lot, c'est d'abord apprendre à lire. Tous les architectes, natifs ou non, y exerçant régulièrement ou occasionnellement, y ont ressenti cette nécessité de tirer leçon du vernaculaire. On y décode parfois le langage dépouillé des constructions agricoles qui scandent les paysages. La transcription est affaire de matériaux, de techniques d'assemblages ou de formes, parfois même un savant mélange de tout cela. Citons l'exemple des séchoirs à tabac, qui troquent la pierre pour le bois. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, le tabac se cultive sur les « bonnes terres », surtout dans les vallées du Lot et de la Dordogne, mais aussi en Bouriane. L'opération de fumure et surtout celle du séchage sont délicates. En 1952, la Fédération nationale des planteurs de tabac lance un concours : la production de tabac augmente après-guerre, et les constructions des planteurs sont souvent mal conçues et trop coûteuses. L'entreprise Chaverou développe un modèle de séchoir en bois, partiellement préfabriqué en usine, répondant à la cadence des productions et à un séchage optimum.

Le bâtiment est reconnaissable : un volume simple, plutôt étroit, une structure en bois posée sur un soubassement maçonné pour éviter les remontées d'humidité, des toitures de pentes moyennes. Les murs ne sont pas porteurs, souvent faits de bois, avec de grandes ouvertures verticales pour disposer des volets horizontaux mobiles. L'aération se fait aussi parfois en faitage.

Après s'être enfoncé sur les petites routes de la Bouriane, à la sortie d'une séquence boisée, derrière un champ et quelques pieds de vigne, posé sur son socle, apparaît ce qui a tout l'air d'un séchoir à tabac. Pourtant, derrière le vitrage, ce sont de grands oiseaux qui nous observent. C'est ce qu'il reste de cet **(55) ancien musée ornithologique** privé, qui exposait du temps d'un propriétaire précédent une collection d'oiseaux naturalisés, mis en scène dans le grand volume de ce bâtiment largement inspiré de la typologie agricole. En 1995, quand émerge le projet, les séchoirs ont perdu leur usage et leur intérêt, et sont souvent revendus ou démolis. Celui-ci, en bois de châtaignier, suit la grille constructive standard des séchoirs. L'ensemble s'en détache par le jeu d'assemblage des matériaux et des rythmes induits par les éléments préfabriqués – modénatures que l'on trouve également sur le **(53) préau** de Saint-Caprais. Des travées de verre toute hauteur côtoient les volets amovibles permettant l'aération du bâtiment. Une passerelle aujourd'hui démontée donnait un accès aux coursives du premier niveau pour contempler la collection. Les oiseaux peuplaient le bâtiment dans la hauteur, installés sur des mâts, comme juchés sur les branches d'un arbre.

L'interprétation du vernaculaire passe aussi par le matériau. La pierre, dont la nature varie selon les sols, constitue bien souvent la base des constructions. Assemblé sans mortier, « le bocage lithique » du Causse – en référence aux murets omniprésents, délimitant pâtures et propriétés – est réinterprété dans de nombreux projets, par exemple en soubassement pour les bureaux du **(28) siège du Syded du Lot** ou en parement et claustra à la **(37) maison de santé** de Labastide-Murat. D'autres évocations sont plus formelles. Prenons le cas



SÉCHOIR À TABAC en bois, figure familière des exploitations agricoles

des lavoirs papillon, dont le nom provient de la forme en V des dalles de pierre, construits sur le Causse autour des nombreuses résurgences d'eau.

Le ⑮ **lotissement de maisons à patio**, installé en périphérie de CAHORS évoque justement ces lavoirs, par un jeu habile de toitures dont les pentes se répondent. Sur un petit terrain proche du Lot, à l'extérieur de la ville, la succession des 29 pavillons forme un quartier plutôt dense, où les toitures s'entremêlent et brouillent les limites de propriétés. Chaque maison s'ouvre sur un patio, délimité par un muret de pierre qui préserve l'intimité du logement. Le muret est constitué d'un « béton de pierre », fait de pierres brutes d'extraction locale, disposées dans les banches au fur et à mesure du coulage. Le muret est légèrement détaché du mur de la maison, comme on peut le voir sur le Causse, témoignant ici d'un souci du détail.

| p.02

| p.44

| p.52

Pour qui sait lire, les références au vernaculaire sont nombreuses. En ce pays où naquit Champollion, un hommage est rendu au déchiffreur des hiéroglyphes au **(32) musée des écritures du monde** à Figeac. Le **(33) parvis du musée** reprend habilement le dénivelé de cette place aux multiples usages. Le revêtement du sol et les marches récupèrent les niveaux de seuils des commerces, le tout dans une géométrie complexe. La place alterne terrasses, passages de piétons, de véhicules et stands les jours de marché. La ruelle qui longe le bâtiment mène à la **(34) place des écritures** où l'œuvre de Joseph Kosuth s'installe au sol d'une ancienne maison dont il ne reste plus que les murs évidés.

Les traces, parfois inattendues, que nous laissent nos ancêtres affleurent sur l'ensemble du département. Dès que l'on creuse à **[CAHORS]** de nouveaux vestiges antiques resurgissent : ce fut le cas lors des travaux d'aménagement du **(17) parking souterrain de l'amphithéâtre** sous les **allées Fénelon**, vaste place publique de la ville. Les travaux furent arrêtés plusieurs mois pour permettre les fouilles. Les restes de l'amphithéâtre ont alors été dégagés et « intégrés » au parking : au premier sous-sol, un éclairage souligne l'ampleur des vestiges. Leur forme courbe tranche avec la rigueur de la zone de stationnement, à laquelle on a soustrait 60 places. Les traces peuvent aussi être celles d'animaux disparus, d'une époque où les plateaux calcaires des Causses étaient une plage.

| p.44

| p.07

| p.44

L'arrivée sur le site de la **(30) plage aux ptérosaures** prend des airs aventureux ; la route est étroite, poussiéreuse, et le sol révèle peu à peu sa blancheur calcaire. Le paysage est dépouillé, et pourtant le lieu de fouilles tarde à se montrer. En montant sur les collines dégagées par l'ancienne carrière, le bâtiment semble flotter au-dessus d'un paysage lunaire, vaisseau suspendu qui ne heurte pas le sol. La jonction du bâti avec la terre est traitée en creux, et cerne les volumes modulaires d'une ombre prononcée. L'ensemble est léger, élancé vers l'horizon, comme paré au décollage. Aussi surprenant que cela puisse paraître, nous nous trouvons sur une plage du Jurassique. Les fines couches de calcaires

| p.17



LAVOIRS PAPILLON en bordure de point d'eau avec leur dalle de pierre en V

recèlent les empreintes de nombreuses espèces que les paléontologues dégagent minutieusement de leurs étrointes millénaires. Il est presque impossible d'apercevoir ces traces écrasées par le soleil estival ; les fouilles se font donc de nuit à l'aide de lumières rasantes. Les choix formels et les techniques de construction industrielles sont ici une réponse efficace et économe aux nécessités du lieu et aux ambitions de la recherche scientifique : celle de protéger de l'eau, d'occulter le site pour permettre des fouilles en journée, et de le rendre accessible au public. Les fondations sont peu profondes et anticipent une extension à d'autres fouilles voisines. La découpe géométrique de ses limites, la présence des panneaux photovoltaïques et les tuyauteries apparentes confèrent à l'objet une dimension technologique qui en fait un bâtiment-OVNI, architecture légère et amovible.

L'intérêt géologique et paléontologique de la **(30) plage aux ptérosaures** fait écho à plusieurs sites lotois, dont le gouffre de Padirac, les **(48) grottes de Cougnac**, ou d'anciens sites d'exploitation comme les phosphatières de Bach. Ces lieux sont autant de témoignages des liens entre l'homme et la pierre et nourrissent aujourd'hui la connaissance scientifique. Ils sont aussi le support d'un tourisme « naturaliste », qui démarre avec Padirac dès 1898, accompagné d'autres sites ou curiosités tels que Rocamadour ou le thermalisme à Miers-Alvignac. Cette pratique, basée sur les qualités naturelles du territoire, n'a cessé de se développer depuis. À travers les différentes installations, on peut retracer une évolution de l'accueil touristique.

| p.17

| p.30

Le **(44) pavillon des Eaux** prend place au bord d'un lac, araignée d'eau posée à la surface du sol. Il est une petite construction, sorte de pagode ouverte de toutes parts, avec au centre une coupole coiffant la fontaine, puis deux ailes abritées chacune par une voûte en voile mince de béton. La mise en œuvre du procédé Hennebique, nouveauté de l'époque, autorise un mélange de formes circulaires, octogonales et quadrangulaires. À la buvette, les curistes venaient dès 1910 s'abreuver d'une eau de source aux propriétés diurétique et laxative, dont les effets sont connus depuis des siècles. Les vitraux colorés habillant la coupole, les motifs polychromes floraux, végétaux ou géométriques et les formes d'ogives de certaines parties du décor en font un manifeste éclectique. Le thermalisme ayant été progressivement délaissé jusqu'à la fermeture du site en 1981, le petit pavillon a perdu son usage initial, tout comme le **(43) grand hôtel de la source**, lui aussi à l'abandon. En amont du lac, séparé du pavillon par un bois, il paraît tout droit sorti d'un film de Wes Anderson. La petite architecture du pavillon, unique dans le département, est un témoignage d'une époque touristique florissante, que les communes de Miers et d'Alvignac ont entrepris de restaurer en 2015. L'eau de la source, un temps embouteillée et commercialisée, continue de couler en libre-service. Les abords du lac ont conservé leur allure bucolique et servent de décor à cette petite folie.

| p.11

Tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, le tourisme devient cette nouvelle pratique sociale et culturelle, qui n'est plus l'apanage des classes les plus aisées. En 1956, une troisième semaine de congés payés est accordée aux salariés. Des associations naissent, avec pour objectif de faciliter les départs en vacances pour les classes populaires et les familles nombreuses. Certaines de ces associations, ambitieuses, obtiennent soutien politique et financements. Elles ne se contentent pas de réhabiliter des hôtels surannés : elles veulent créer un nouveau type d'habitat pour une nouvelle pratique. Les aspirations sont architecturales – l'architecture doit alors être un reflet de son époque – mais aussi sociales et économiques : le tourisme vise un développement nouveau pour les campagnes. Cette fois, le Lot n'échappe pas au mouvement.

À Viazac, l'association de la Jeunesse en Plein Air entreprend la réhabilitation d'un corps de ferme pour le transformer en **(57) maison familiale et centre de rééducation**. De 1958 à 1981, plusieurs touches successives vont renouveler l'existant : maison de maître, dépendances et bâtiments d'exploitation agricole, organisés autour d'une placette, se verront adjoindre bois, béton ou grands vitrages pour signifier le contemporain, sans dénaturer l'ancien. Un peu plus loin, des volumes de béton bruts abritent les logements de fonction, comme encastrés dans la pente.

| p.01

Ailleurs dans le département, l'association Villages Vacances Familles construit quatre lieux de séjours, dont deux sont emblématiques de la dynamique de l'époque. L'architecture doit donner corps à la visée sociale, tout en s'intégrant dans un contexte local, faisant œuvre de discrétion dans le paysage environnant. Ainsi, tout naturellement, l'intégration voulue emprunte à l'architecture vernaculaire, sans pour autant renoncer à la modernité. Ce nouveau type d'habitat doit lier vie familiale et vie en communauté ; des pavillons communs concentrent le plus souvent les services collectifs, un pavillon d'accueil est généralement prévu, comme autant de lieux de sociabilité et de rencontres pour les vacanciers.

À leurs débuts, les commandes du VVF ont été un espace de liberté et de création pour les architectes, elles ont produit chaque fois des lieux, distincts, échappant à la standardisation des vacances.

Venant de l'ouest, depuis les hauteurs de la D662 en direction de [CAJARC], déjà la masse familière d'un hameau se détache sur la colline opposée, et marque le paysage. Après avoir contourné le bourg par le boulevard du Tour de ville, pris la direction de Figeac au niveau du foirail, un chemin sur la droite finit par mener jusqu'au ②3 **village de vacances**.

| p.52

Au bout du chemin, sur la gauche, planté dans la pente, un groupe de volumineuses maisons, percées de quelques fenêtres, paraît à l'abandon. La séquence d'arrivée se fait théâtrale : d'abord, on longe la forteresse compacte en surplomb pour finalement atteindre ce qui ressemble à une place de village, un peu plus haut. Une fois la fortification contournée, la place cernée de maisons redonne une échelle humaine à l'ensemble. Les ouvertures qui rythment les grands volumes enchevêtrés évoquent les meurtrières, les fenêtres à meneau ou les portes à arc surbaissé. Le bois intervient par greffe : sur les façades s'appuient d'étroits balcons rappelant les ruelles étriquées du Moyen-Âge. Les platanes livrés à eux-mêmes pointent leurs griffes vers le ciel et contribuent au prolongement d'une histoire de cinéma. Des terrasses viennent creuser les masses, intercalées de toitures exagérément pentues. Toutes les maisons se regardent, dans une proximité villageoise. Si de loin, la masse sculpturale des maisons regroupées suffit à elle seule à évoquer la silhouette d'un château, de près, la place du village, la découpe des volumes, les percements et modénatures ne viennent que renforcer l'étreinte de la forteresse. Les intérieurs sont ramassés : les lieux étaient destinés aux vacances, donc à de courts séjours. Les pièces à vivre sont frugales, presque spartiates, et l'on comprend que l'ensemble est tourné vers la place du village : pièce à vivre commune aspirée par les concepteurs. La désuétude dans laquelle est tombé le village tient peut-être à cette forme d'utopie du commun,

| p.16

| p.52



TOITURES À SIMPLE PENTE d'un habitat médiéval en milieu escarpé

trop dense, trop resserré pour les aspirations individuelles d'aujourd'hui. Il suffit de regarder en contrebas où la nouvelle résidence de vacances s'étale dans la pente, sur une surface cinq à six fois plus importante. On reproduit ici le pavillonnaire standard, avec terrasse privative et vis-à-vis inexistant. L'intimité fait autorité en matière de vacances.

C'est peut-être parce qu'il était justement fait de pavillons individuels que l'histoire du **(51) village de vacances** de Prayssac se prolonge. Sur les hauteurs de la commune, le long de la ligne de crête, se trouve à l'abri des bois l'un des rares VVF encore en activité. Une quarantaine de petits pavillons individuels, liés en grappes, disséminés à l'ombre des pins, dévalent une pente douce. Les logements sont orientés nord-ouest/sud-est, et les redents créés par le décalage des maisons jumelées abritent les terrasses des regards. L'architecture est typique des années 1960, avec ses courbes et ses contre-courbes.

| p.12

| p.52

Aux maisonnettes s'ajoutent un restaurant, un bâtiment d'accueil, une halle, des pavillons pour les activités des enfants... chaque fois, ces constructions sont l'occasion d'une recherche architecturale spécifique. Ce village de vacanciers nous parvient quasiment intact, seuls quelques travaux de rénovation légers ont été menés pour remettre l'ensemble au goût du jour.

Le tourisme lotois, à la différence de celui de la Dordogne voisine, se veut maîtrisé, loin des flux de masse. C'est d'abord parce que le département est longtemps resté enclavé que le tourisme s'y est peu développé, à l'ombre aussi des départements voisins, plus populaires. Dans ce milieu rural, le tourisme s'appuie dès le départ sur les qualités paysagères du territoire. Les vacanciers imposent un rythme saisonnier et laissent la campagne en état de vie ralenti à la morte-saison. Le causse désert, les vallées engourdies vivent alors au rythme lent des travaux agricoles. La conciliation de ces temporalités reste au cœur des problématiques de développement du tourisme. Alors que les villages de vacances ou les résidences secondaires se sont plutôt implantés en retrait de la vie citadine, de nouveaux équipements accueillent des pratiques touristiques qui évoluent, et deviennent plus urbaines.

Le quartier ouest de CAHORS fut longtemps peu urbanisé, plutôt industriel et coupé de la vieille ville par la voie ferrée. Il fait aujourd'hui l'objet de nombreuses interventions, notamment dans un objectif de mise en valeur du pont Valentré.

| p.44

Un **(13) trait d'union** a été dessiné entre le boulevard Gambetta, artère principale de la ville et les berges, chemin d'eau conduisant les marcheurs en bordure du Lot, dont les abords ont été réaménagés en promenade. Dans une très grande proximité avec le pont du XIV<sup>e</sup> siècle, deux bâtiments viennent de sortir de terre, simultanément :

| p.44

**(04) l'auberge de jeunesse le CHAI** et **(14) l'hôtel Divona**, représentants de deux pratiques nouvelles d'un tourisme plus urbain. Pour ces constructions, une architecture monumentale se dégage. Il faut dire que les volumes exigés

| p.13

| p.08

par leurs programmes respectifs tranchent avec les maisons voisines. Ces deux projets constituent deux gestes architecturaux forts, dont les masses formellement autonomes rappelleraient une architecture plus balnéaire, ou du moins méditerranéenne. L'hôtel se courbe face au pont, n'offrant plus que l'une des deux tours à la vue. Les chambres sont orientées vers la rivière, les terrasses filantes soulignent davantage encore la courbure de la construction. Le CHAI pare à des contraintes acoustiques fortes. Entre la route et la voie de chemin de fer, le bâtiment, introverti, se replie autour d'un patio central. Le rez-de-chaussée est largement ouvert sur la rue par des vitrages, atténuant son aspect monolithique. De grandes ouvertures percent les façades extérieures, une terrasse sur le toit propose des points de vue nouveaux sur les trois tours du pont. Tous les regards se tournent alors vers le pont du diable.

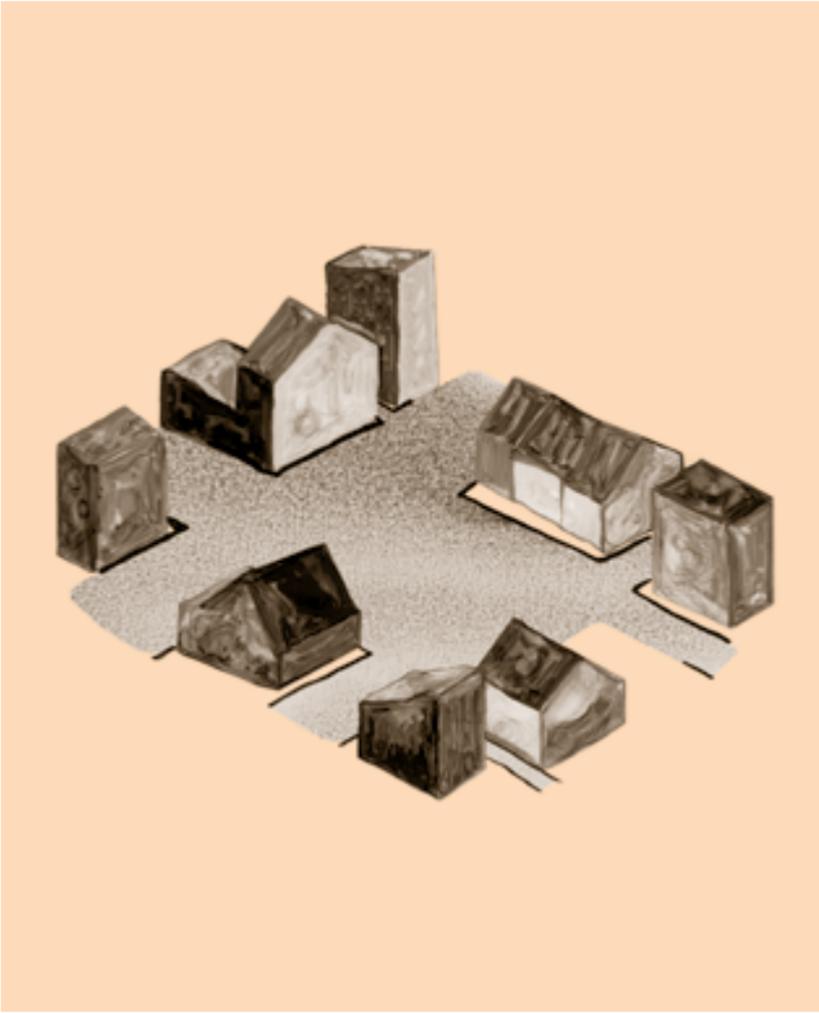
Le tourisme reste un phénomène urbain par la population qu'il touche, et plutôt rural par le milieu d'accueil. On trouve dans ce territoire peu densément peuplé, mais écrit de part en part, peu de grandes villes, mais partout, une vie de village que certains architectes s'attellent à rendre accessible à tous les âges.

Pour constituer l'emprise actuelle de la **(26) maison de retraite Saint Luc** à Castelnau-Montratier, juste derrière le **(25) centre culturel maison Jacob**, il a fallu être patient. La commune s'est portée acquéreur de plusieurs maisons, à la reconquête de tout un îlot, derrière la place du village. La maison de retraite s'installe dans d'anciennes maisons, qu'une discrète construction relie entre elles. Par le projet, le cœur d'îlot, hier encombré de grangettes en bois plus ou moins délaissées, est aujourd'hui ouvert au public. Le tout forme un ensemble cohérent, intégré tout naturellement à la vie de village. Les rues Joffre et Cambourel permettent de faire le tour de l'établissement dont les délimitations sont difficiles à repérer.

Les seuils des portes ressemblent à tous ceux de la ruelle, les menuiseries en bois sont peintes de teintes différentes, et des ferronneries épurées donnent quelques indices d'intervention des architectes. Enfin, la rue Étienne Lacavalierie laisse apparaître un bâtiment plus haut, percé d'ogives médiévales au niveau de la rue, et de larges ouvertures dans les angles de la partie haute. L'amplitude des toitures peut nous renvoyer à quelques formes japonaises, ou plus simplement aux toitures en débord qui permettent de protéger les murs du ruissellement de l'eau. Les anciens prennent le soleil sur les bancs publics de la place Gambetta, parlent du temps qu'il fait avec les passants et gambadent autour du cloître entièrement vitré de la maison de retraite.

Dans les gros bourgs, les équipements plus conséquents s'installent. À Castelnau-Montratier justement, il faut prêter une attention particulière aux évocations des constructions vernaculaires du Quercy Blanc. Le soin apporté à ce village médiéval est lisible partout, jusque dans la conception des ②⑦ **sanitaires publics**, dont deux murs en pierre blanche typique et une treille fleurie nous signalent l'accès sur la place du village. Ailleurs également, l'implantation de constructions regroupant équipements ou services mis en commun nécessite réflexion quant à leur intégration dans des tissus urbains hérités des siècles passés.

La ③⑤ **bibliothèque «BIG»** de Gourdon, réhabilitation de l'ancienne école au cœur de la ville médiévale s'étend dans le bâtiment jusqu'au préau, sans que l'intervention ne soit visible depuis la rue. Le volume est évidé en son centre sur trois niveaux, renvoyant les rayonnages sur les façades. Le poids des ouvrages est réparti contre les murs porteurs, libérant des circulations en cursive, délimitant les espaces de lecture aux extrémités. On pourrait y lire une référence à Labrouste, ou aux anciennes bibliothèques conçues comme de longues salles aux murs tapissés de livres. Ici, les baies existantes amènent la lumière du jour parfois aux pieds, parfois à hauteur d'œil, diversifiant les ambiances selon les étages.



BASTIDE, le croisement des rues à angle droit dégage une place rectangulaire

À Saint-Céré, le (54) **théâtre de l'Usine** a conservé la façade de l'ancienne fabrique de bagages et dispose désormais d'une salle pouvant accueillir 400 personnes. Lieu de culture et de création depuis la fermeture de l'usine, son activité ne s'arrête pas là : la scène conventionnée rayonne sur tout le territoire alentour, jusqu'à Figeac.

| p.44

Dans ce même mouvement de centralisation, regroupant collège, écoles primaire et maternelle dans un seul ensemble, la (40) **cité scolaire de l'Impernal** à **LUZECH** mutualise les moyens et services juste à l'entrée du village. Ces équipements, de prime abord plutôt urbains participent de l'animation du territoire, à longueur d'année. Il en est de même pour les **maisons de santé**, programmes récents, qui un peu partout dans le département, concentrent médecins généralistes et spécialistes dans de nouveaux bâtiments, comme à (37) Labastide-Murat ou (50) Prayssac.

| p.48

| p.28

Le Lot est aujourd'hui un pays cosmopolite où agriculteurs, locaux et nouveaux venus cohabitent. Les paysans qui ont pourtant façonné ce pays ne représentent plus que 20% de la population active. La démographie du département n'a pas suivi une courbe constante : en un siècle, il a perdu la moitié de ses habitants dans un exode rural, à la suite de l'apparition du phylloxéra (puceron ravageur des vignes), et de bien d'autres mutations agricoles et sociétales. S'agissant du vignoble, le retour du cépage Malbec presque disparu en ce début de XX<sup>e</sup> siècle relance l'exploitation agricole, qui en fait un produit phare, et donne lieu à des constructions singulières. La (47) **cave coopérative** à Parnac est un exemple de mise en commun d'un système de vente dans un bâtiment d'après-guerre. À Mercuès, le (42) **chai du château** est entièrement habillé de voiles de béton préfabriqués, évoquant des mouvements aquatiques, réinterprétant les voûtes des caves. Les vagues formées aux plafonds répondent aux tonneaux alignés sur le sol.

| p.10

Le départ des agriculteurs a fait émerger toute une diaspora lotoise, qui conserve un lien avec ce territoire, tandis que d'autres populations sont venues s'y installer. Tant et si bien que les flux de l'exode rural croisent ceux de l'exode urbain. À cela s'ajoutent aussi des Anglais ou Hollandais, venus réinvestir quelques mas laissés à l'abandon. Chacun transpose dans les villages une conception de la ruralité, plus ou moins consciente. Tout comme l'évolution des pratiques agricoles transforme les paysages du Lot, les nouveaux arrivants amènent les gens du coin à changer de regard sur les paysages, et contribuent à la vie sociale des villages.

Certains d'entre eux doivent faire face à l'arrivée massive de touristes durant l'été. C'est le cas de (41) **Marcilhac-sur-Célé** qui passe d'un rythme quotidien lent et paisible à une frénésie estivale invasive. Les 120 habitants de cette petite commune isolée au creux de la vallée du Célé voient leur village se remplir de nombreuses voitures, s'accumulant sur les bords de la route, débordant jusque dans les fossés. Un parking pour accueillir la foule serait ici hors d'échelle, nuisible pour les sols et surtout inutile le reste de l'année.



VOÛTE ROMANE avec arcs en plein cintre

Des aménagements « réversibles » et peu coûteux pour cette petite commune sont en cours pour faire face à ces flux massifs et très brefs dans le temps.

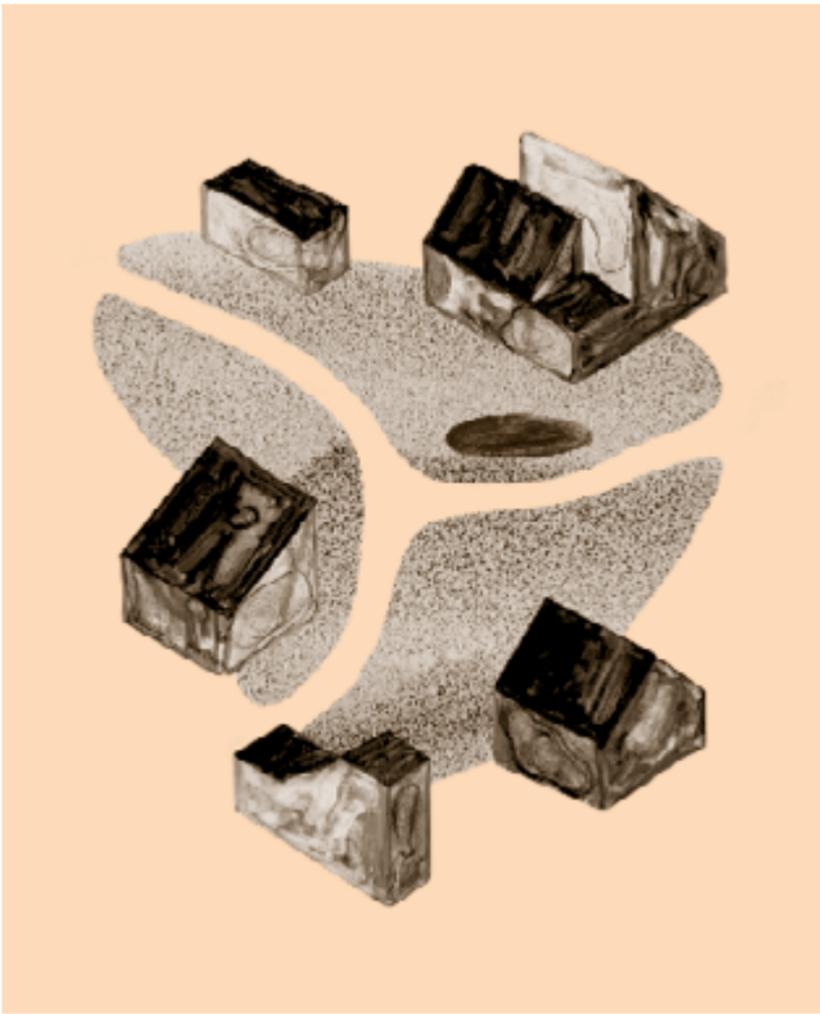
Il faut avoir l'œil particulièrement acéré, en traversant le (45) **village de Montbrun**, descendu de sa butte pour rejoindre la route départementale, pour y lire la rénovation récente ayant déplacé la route de plusieurs mètres. Une place a été libérée devant la mairie, dégagant un espace de rencontre.

La voie légèrement rétrécie impose un ralentissement des poids lourds, et permet la cohabitation avec la place cernée d'un muret protecteur en pierre. L'herbe a remplacé le bitume destiné aux voitures, la surface est renforcée par un mélange de terre et de graviers pour soutenir le poids des véhicules. La place et les ruelles revêtent une peau de pierre, ajustée aux courbures du sol, proposant de nouveau un passage vers la rivière. À la sortie du village, les bandes blanches en pointillés qui avaient disparu de la route reprennent déjà.

| p.19

Sur le causse de Limogne, les départementales qui nous conduisent à ② **Beauregard** traversent, sans discontinuer, le bourg qui s'étale le long de la rue principale. En son centre, légèrement déporté de l'axe, une place carrée libère un espace, ponctué de la bascule publique et de la halle typique des bastides. La rigueur de la ligne droite efface le seuil du village, nie le passage de la route à la rue. Pour y remédier, invariablement une accumulation de signaux, bien connus des entrées de bourgs : panneaux, chicanes, ralentisseurs, avertissements lumineux, radars... La route est ici dénudée, tout ce qui s'est imposé comme la réponse standard aux problèmes routiers est enlevé. À quoi bon interdire aux habitants de se garer devant chez eux ? Les voitures qui jalonnent la rue principale serviront de chicanes mouvantes, imposant de fait à l'automobiliste de ralentir.

L'armature de nombreux villages lotois s'est constituée au Moyen-Âge, et persiste aujourd'hui. Les aménagements des centres-bourgs oscillent entre désir de mise en valeur, mise au goût du jour et préservation d'usages existants. Les espaces publics de village sont parfois d'origine agricole, parfois d'origine commerçante, mais très souvent une simple croisée des chemins. Leurs usages ont été multiples : si les travaux agricoles n'investissent plus ces places, les fêtes, marchés et moments de rencontre perdurent. La cohabitation se joue dans la temporalité d'occupation de ces lieux. Un exemple typique pourrait être celui du couderc, espace vide communautaire, souvent enherbé, autour duquel s'organisent villages ou hameaux des Causses. Une plus ou moins vaste pelouse, uniforme, sans géométrie particulière, avec parfois quelques arbres isolés, bordée par des clôtures de pierre sèche et des bâtiments agricoles et d'habitation vaguement ordonnancés. Lieu central et espace social des villages, le couderc est ponctué de plusieurs points d'eau : un « lac » taillé dans le calcaire pour abreuver le bétail, des lavoirs parfois, et un puits. Espace commun indivis aux usages polyvalents, le couderc dilate le cœur des villages et supprime le traditionnel bourg serré autour de son église.



COUDERC, un morceau de campagne au cœur du village

Cette figure remarquable du Causse produit une forme urbaine aérée, dont la valeur patrimoniale ne lui est que tardivement reconnue, alors que sa récurrence contribue à une identité rurale. D'autres formes se regroupent autour d'un château ou d'un établissement religieux ; d'autres villages encore sont construits sur le plan d'une bastide. Certaines de ces cités, stratégiquement perchées sur une butte, sculptent la silhouette des paysages. Pour les architectes rencontrés, organiser une conciliation des usages dans ce territoire engendre une évidente simplicité, à l'opposé du processus de muséification des bourgs, faisant ainsi un pied de nez aux saisons touristiques et aux saisons des cultures.

⊙ Départ place Gambetta, visite des vestiges dont le **(17) parking souterrain de l'amphithéâtre** (p.07, p.30) s'est accommodé. Ils sont visibles au 1<sup>er</sup> sous-sol. En surface, les **(17) allées Fénelon** ont été réaménagées à la suite de la construction des stationnements.

A. Emprunter les **(17) allées Fénelon** qui mènent au **(10) centre hospitalier**, puis emprunter les **(13) espaces publics reliant le centre historique au pont Valentré** (p.36).

*Les **espaces publics de Saint-Perdoux** se servent aussi de l'eau en mouvement pour souligner les espaces du village.*

*À Lauresses, ce sont les **aménagements des abords de la rivière** qui révèlent le site naturel du Roc de la France.*

B. Après être passé sous la voie de chemin de fer, prendre à droite sur les berges du Lot vers le pont Valentré.

C. En traversant le pont, un détour est possible vers la résurgence qui alimente la fontaine des Chartreux, source d'eau de la ville.

D. Poursuivre sur les berges, après le pont, pour apercevoir la façade de **(14) l'hôtel Divona** (p.08, p.36).

E. Après l'hôtel, rejoindre la rue Pierre Semard et y trouver **(04) l'auberge de jeunesse Le CHAI** (p.13, p.36), dont le rez-de-chaussée abrite outre l'accueil, une petite antenne de l'office de tourisme.

*À Viazac, la **(57) maison familiale et centre de rééducation** (p.01, p.33) ont été délaissés, mais la trace des interventions contemporaines sur le bâti ancien y est toujours visible.*

F. Au niveau du pont Valentré, emprunter le passage souterrain piéton qui rejoint la rue du président Wilson. Sur la gauche, le **(09) centre de soin AGIR pour mieux vivre** s'organise autour d'un patio.

G. Tourner à gauche sur l'avenue Jean Jaurès. Quelques dizaines de mètres plus loin sur la gauche, l'ancienne gare est devenue une **(16) médiathèque** : à l'intérieur se trouvent les vestiges de l'ancienne façade intégrés au bâtiment de verre.

H. En face de la gare, prendre la rue Joachim Murat sur quelques mètres puis à gauche la rue des Cadourques, jusqu'aux **(03) archives départementales**, ouvertes aux chercheurs.

I. En longeant l'ancien couvent des Capucins dont les archives ont pris possession, rejoindre la rue du Groupe Veny. Les façades des maisons de la **(12) cité ouvrière HBM** sont presque identiques : les entrées et leurs petits escaliers sont abrités tour à tour par un auvent de style néo-basque, ou par une marquise.

*La **cité-jardin Ratier** à Figeac logeait les ouvriers et cadres de l'Usine Ratier, dans des pavillons issus de la grande tradition des cités-jardins ouvrières à la française. Le vocabulaire est simple, et le charme de l'ensemble tient aux parements de meulière ou aux encadrements des baies.*

J. Revenir et rejoindre la rue des Cadourques empruntée à l'aller.

K. Tourner dans la rue Émile Zola après la passerelle, passer devant le Musée Henri Martin dont les travaux de réhabilitation ont démarré en 2018. Puis sur la gauche, malgré le faible recul autorisé par la largeur de la rue, observer la façade du **(11) cinéma le Quercy**, puis son hall et choisir une séance et entrer jusque dans la salle toujours « dans son jus ».

*La façade du cinéma rappelle celle du **magasin universel** à Latronquières, ou bien celle du **(54) théâtre de l'Usine** (p.39) de Saint-Céré.*

L. Rejoindre le boulevard Gambetta en empruntant la rue du Président Wilson.

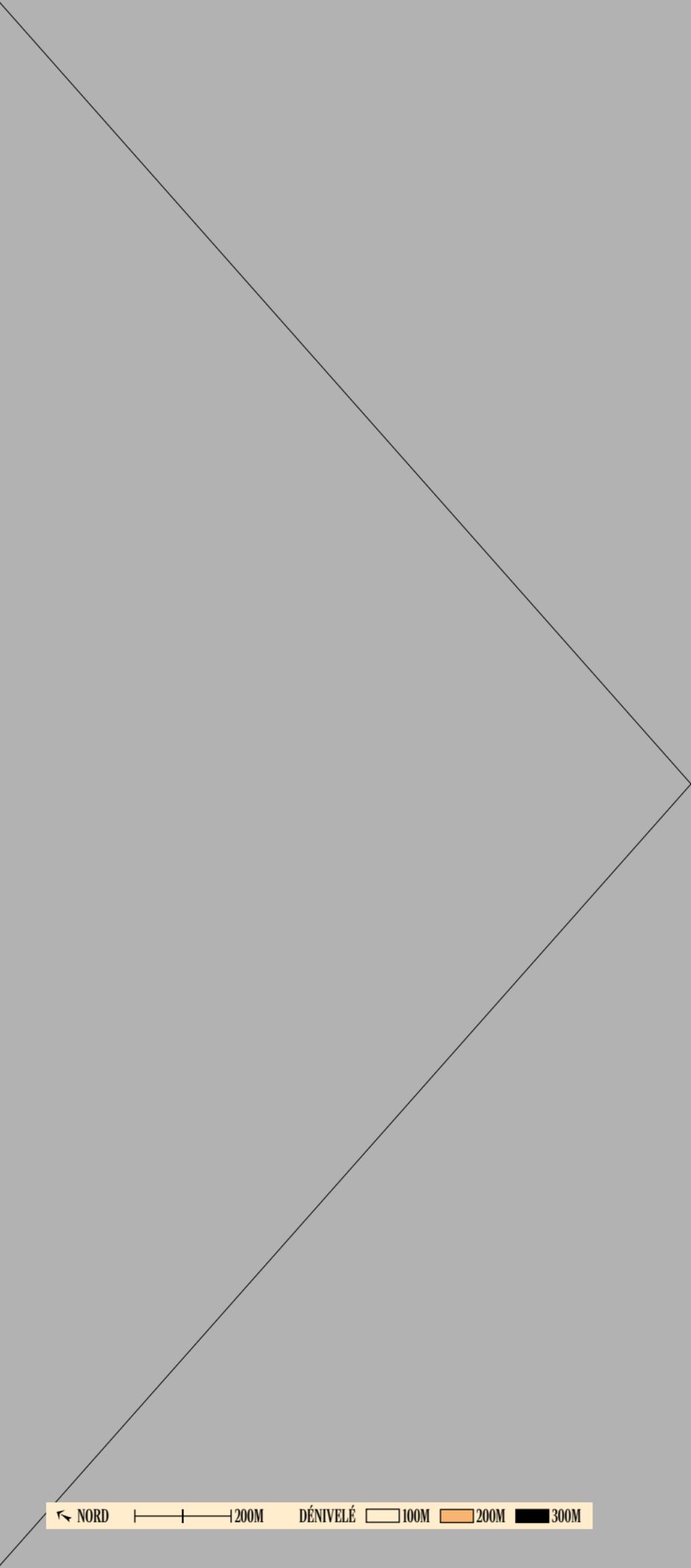
M. Tenter de visiter la grande salle de la **(05) bibliothèque patrimoniale et de recherche**, en fonction des horaires.

# CAHORS

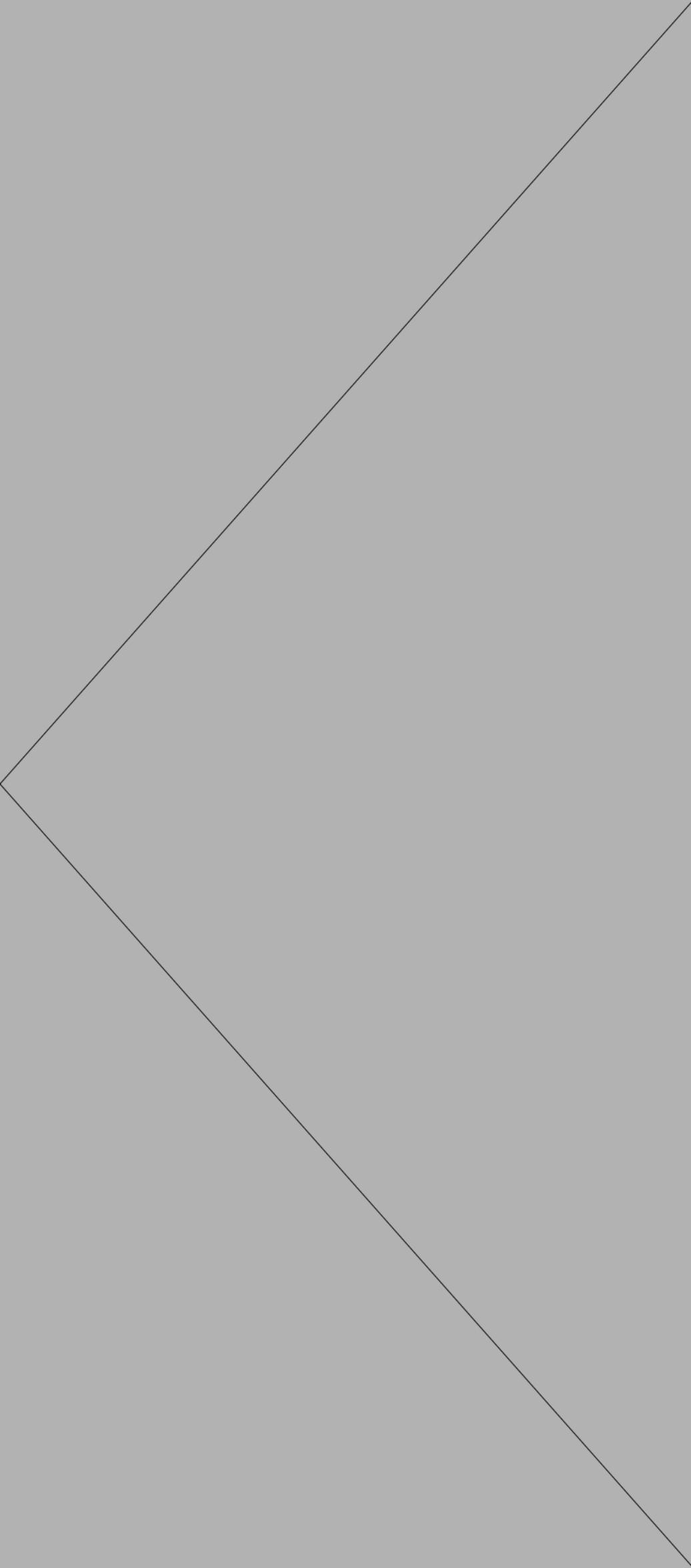
*une balade urbaine  
au-delà du boulevard Gambetta*

DISTANCE **3,5 km** – DURÉE DE MARCHÉ **1h** – DIFFICULTÉ **facile** – DÉNIVELÉ POSITIF **0 m**

Le Lot organise la ville : il délimite la presqu'île et creuse la vallée. Celle-ci reste étriquée : la cité croît dans des limites contenues selon un axe nord-sud. Durant le haut Moyen-Âge, la ville se resserre même sur sa moitié orientale ; l'ancienne muraille est aujourd'hui absorbée par une épaisseur de terrasses et boutiques sur la longueur du boulevard Gambetta. L'urbanisation de la partie occidentale se fait de manière peu ordonnée ; dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la voie ferrée crée un nouveau rempart, éloignant le pont Valentré du reste de la ville. Certains enjeux urbains se situent dans la mise en valeur du patrimoine des différentes époques, mais aussi dans un travail de couture que viennent réaliser les interventions modernes et contemporaines, principalement dans ce morceau de ville jusqu'alors peu densément peuplé. Le tout peut s'observer aisément, en prenant un peu de hauteur avec l'ascension du Mont Saint-Cyr, juste au sud-est de la boucle.



↖ NORD |——|——| 200M    DÉNIVELÉ    □ 100M    □ 200M    ■ 300M



☉ Départ place du Canal, évoquant l'histoire du village et de l'ancien canal de dérivation aujourd'hui comblé.

A. Emprunter la Grande rue qui mène vers la tour en suivant le circuit de l'Oppidum.

B. Après la Chapelle S<sup>t</sup> Jacques au pied de la paroi rocheuse, un escalier amorce sur la droite une montée vers la tour.

En ayant laissé le donjon sur la droite débute l'ascension pittoresque vers l'Impernal.

C. Très proche du village, mais toujours cachée depuis le bourg, la **(39) centrale hydroélectrique** (p.15, p.26) se découvre quelques mètres plus haut. Incrusté dans la falaise, l'énorme volume de pierre s'intègre au site en se jouant de l'aspect monumental de la falaise. Le **(39) barrage** situé de l'autre côté de la colline est visible sur la droite, au niveau d'un promontoire rocheux. L'eau retenue passe par un tunnel creusé dans le pincement rocheux, dont le dénivelé naturel actionne les turbines de la centrale.

*Les grandes ouvertures verticales de la centrale de Luzech renvoient à celles des cathédrales gothiques, mais aussi à celles de **(31) l'étable du lycée agricole La Vinadie** (p.14).*

*À quelques kilomètres de là, une **(01) centrale hydroélectrique** (p.06, p.26) d'une tout autre facture est visible au pied du village d'Albas.*

D. En se retournant vers le village, sur la rive droite du Lot se déploie sur un terrain en pente la **(40) cité scolaire de L'Impernal** (p.39), nouveau complexe regroupant écoles maternelle, primaire et collège au sein d'un seul équipement. Juste au dessus, les logements de fonction profitent de la vue.

*Le plan de masse rappelle celui de la **maison du département** à Saint-Céré, fait de grands volumes cubiques reliés entre eux.*

*Le **groupe scolaire Jules Ferry** à Cazals articule un bâtiment existant par l'ajout d'une extension, mi-grange, mi-cathédrale.*

*En retrait du bourg de Gigouzac, l'**école prototype** passe inaperçu. Le bâtiment répond aux besoins d'après-guerre : il faut reconstruire rapidement et à moindre coût. Les murs préfabriqués sont en béton armé, le dessin du calepinage et des menuiseries ordonne la composition de la façade, simple, mais rigoureuse.*

E. Avant de reprendre la montée, un court moment de plat en forêt permet de reprendre son souffle.

F. Au sommet de l'Impernal on distingue la boucle du Lot avec en son centre la Pistoule, un autre point de vue sur le village.

G. Le site de l'Impernal dévoile des vestiges d'habitats fortifiés de l'époque gallo-romaine.

H. Continuer sur la Cévenne de Caix qui surplombe la vallée du Lot, jusqu'au croisement. Le GR36 quitte la crête et se dirige vers Castelfranc. Suivre le GR durant une dizaine de mètres avant de tourner à gauche (chemin communal) suivant le sentier botanique à travers la forêt, qui rejoint la route d'accès à l'Impernal.

I. Descendre en suivant la route sur une centaine de mètres. Au croisement, emprunter la route de droite.

J. Suivre la route sur quelques mètres avant d'emprunter le chemin de la Combe de Saint-Marc sur la gauche.

K. Le sentier descend à travers les arbres vers la déchetterie du village avant de rejoindre la D9 au niveau de l'ancienne usine de meuble de la SIAQ (Société Industrielle d'Ameublement du Quercy).

L. Emprunter l'ancienne voie de chemin de fer qui longe la route et rejoint le centre du village en passant par le tunnel désaffecté (la sortie est visible dès l'entrée).

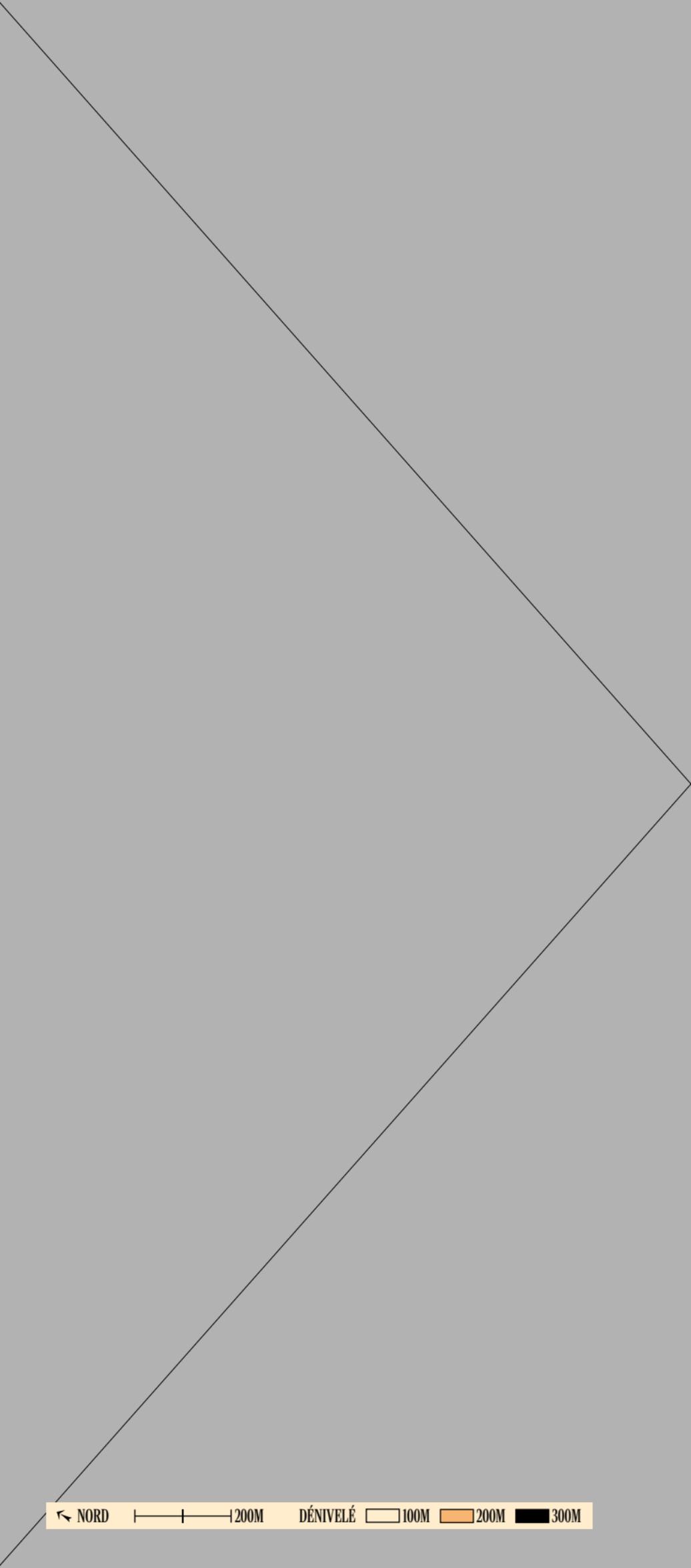
M. Une fois de l'autre côté, le pont donne une vue privilégiée sur le **(39) barrage** (p.15, p.26). Retrouver la place du Canal par le quai Lefranc de Pompignan.

# LUZECH

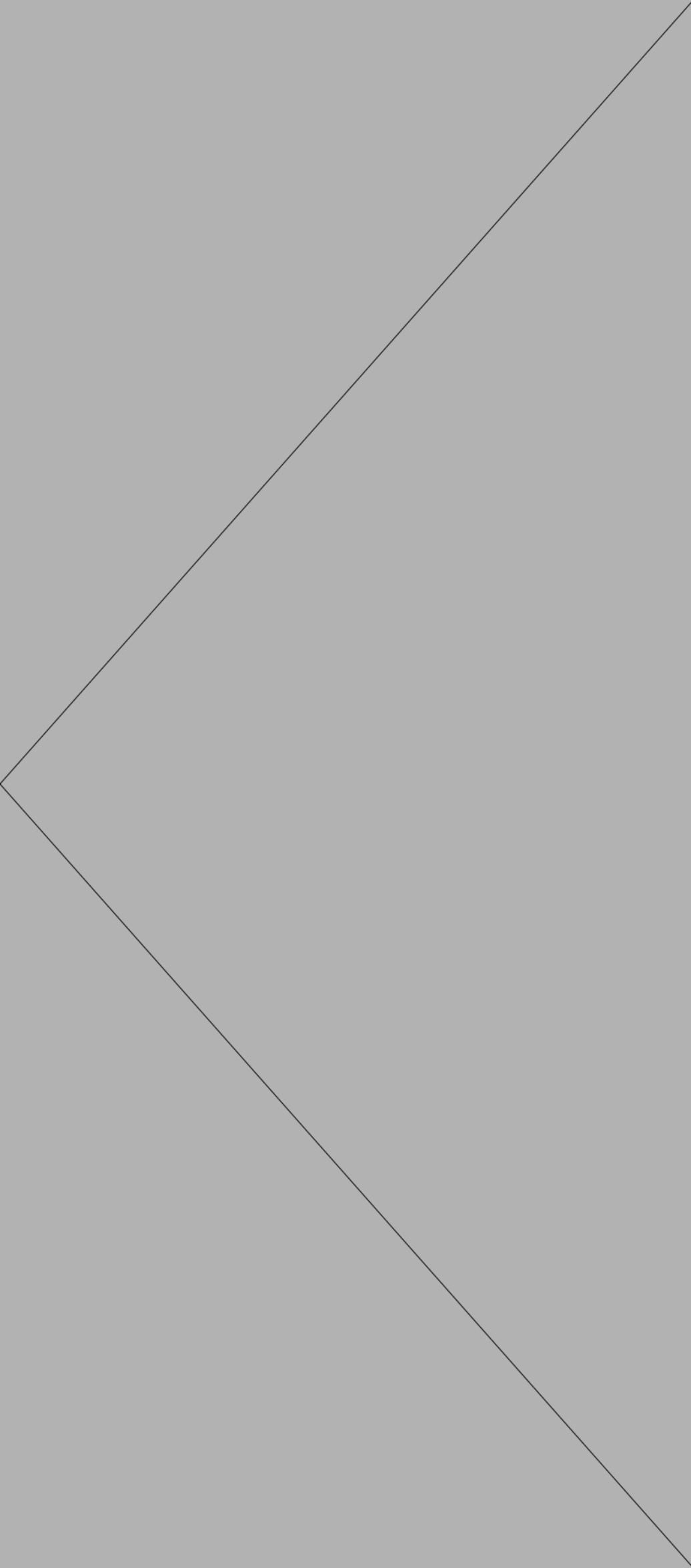
*une balade dans les paysages  
des méandres de la vallée du Lot*

DISTANCE **4,5 km** – DURÉE DE MARCHÉ **2h** – DIFFICULTÉ **moyen** – DÉNIVELÉ POSITIF **140 m**

Sur cette presque île formée par les méandres de la rivière, un monde de bateliers a cédé sa place à des équipements structurants, rayonnants à l'échelle des communes alentour. Leur inscription dans le paysage sera jugée plus ou moins discrète, au vu des masses qu'ils peuvent représenter. Les points de vue n'en sont que démultipliés. Ici, l'ascension du promontoire rocheux projette le marcheur au niveau des strates successives d'un paysage de la vallée du Lot, haut lieu de la production viticole. La place centrale, dont l'axe se prolonge de part et d'autre par des ponts, reflète une partie des mutations de ce bourg, installé sur les terres alluviales : en lieu et place du terre-plein central, la succession d'écluses permettait pendant près d'un siècle de raccourcir le trajet vers l'océan sur la voie commerciale qu'était le Lot. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la rivière cesse d'être naviguée. La construction du barrage est contemporaine du comblement qui a fait émerger la place centrale du bourg, dans les années 1950.



↖ NORD |——|——| 200M DÉNIVELÉ □ 100M □ 200M □ 300M



● Départ depuis la place du Foirail

A. Emprunter l'avenue Germain Canet pour rejoindre la Maison des arts Georges et Claude Pompidou, dont l'activité rayonne sur la vallée du Lot et à laquelle sont rattachées les résidences d'artistes de S<sup>t</sup>-Cirq-Lapopie.

B. Le long de la rue des Écoles se bâtit (22) **l'éco-hameau de l'Hermiès** au fur et à mesure de l'attribution des lots. Les espaces publics, parfois jardinés, relient les équipements et services tout proches. Les murets renvoient directement aux Causses. L'ensemble, moins dense que le centre ancien, mais plus durable que les lotissements habituels assure une gestion de l'eau et des risques d'inondations. Plusieurs chemins traversent le quartier, du supermarché au centre-ville, à l'écart des routes principales. Emprunter le premier chemin sur la gauche, vers les commerces.

*Les espaces publics de Puy-l'Évêque évoquent également des aménagements fins, reliant simplement mais efficacement les différents espaces du village. À Cahors, on peut observer une densité comparable dans les (15) logements sociaux (p.02, p.29), dont l'organisation des maisons autour de patios préserve l'intimité de l'habitat.*

C. Poursuivre tout droit, en laissant le parking du supermarché sur votre gauche, vers un petit chemin enherbé bordé d'arbres et de quelques palissades. Après plusieurs mètres, le chemin rejoint le GR 65 A (balisage rouge et blanc), qui monte sur la gauche le long d'un muret en pierre.

D. Au niveau du Pech, la hauteur est suffisante pour observer juste derrière le village de Cajarc encerclé de falaises.

E. Après une légère descente, emprunter à droite les Combes qui poursuivent la montée sur le tracé du GR. Le nouveau village de vacances aux toitures en tuile s'étale dans la pente. Derrière lui, beaucoup plus dense, des pins méditerranéens laissent entrevoir l'ancien (23) **village de vacances** (p.16, p.33-34), aujourd'hui à l'abandon, et de propriété privée.

À Prayssac, un (51) **village de vacances** est encore en activité. (p.12, p.35)

F. Entamer la descente vers le Lot sur le même chemin qu'à l'aller. Poursuivre sur le chemin de la Salle jusqu'à la D662.

G. Passer sous l'ancienne voie de chemin de fer et rejoindre les berges du Lot en direction du bourg.

H. Passer sous le pont suspendu, construction marquante du milieu du XIX<sup>e</sup> pour le désenclavement des villages des vallées du Lot et de la Dordogne. Peu larges, très aériens, ces ponts ne supportent pas le passage des camions d'aujourd'hui : à la sortie de Cajarc, au lieu-dit de Gaillac, les (21) **piles de l'ancien pont** suspendu côtoient un nouveau pont routier.

*Le (38) viaduc de Lamothe (p.24) a lui aussi connu des démolitions pendant la Seconde Guerre, et a été reconstruit : au lieu de la pierre initiale, la greffe a été réalisée en métal.*

I. Sur les berges des allées Rives d'Olt, longer la rivière sur 1 km : en aval, les « bateaux » du (20) **barrage** (p.26) remontent le courant. Celui-ci rehausse le niveau d'eau général de 2,50 m : à Cajarc, il n'y a pas de plage, mais le plan d'eau est suffisamment large pour les activités nautiques. Surtout, le barrage permet l'alimentation constante de la (20) **centrale hydroélectrique**, de l'autre côté de la boucle du Lot, que l'on aperçoit en surplomb depuis la D662.

J. Au niveau de l'écluse qui amène l'eau à la centrale au travers de la roche, emprunter la nouvelle portion du GR 65 A qui rejoint la D662.

K. Continuer sur le GR 65 en direction du Pech d'Andressac, puis tourner à gauche sur le chemin du Vent d'Autan. Celui-ci donne un point de vue sur le château de Salvagnac-Cajarc auquel pourrait bien faire référence la silhouette de l'ancien (23) **village de vacances** (p.16, p.33-34), masse logée à flanc de colline.

L. Retourner sur la D662 avant d'emprunter l'ancienne portion du GR 65 qui rejoint la voie de chemin de fer.

M. Longer la voie de chemin de fer avant de se diriger vers le camping sur le chemin de Cuzoul. Rejoindre le Tour de ville, par l'avenue Marius Couyba.

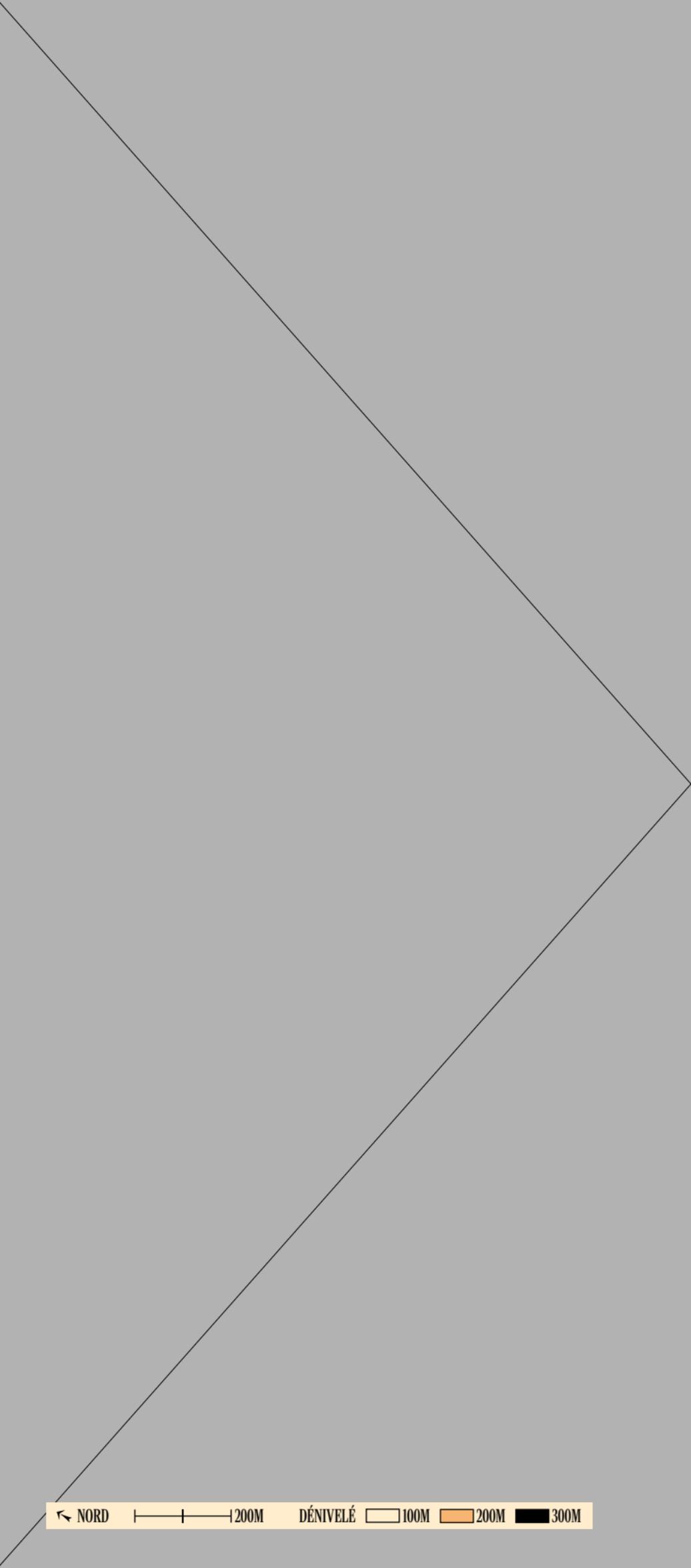
# CAJARC

*une balade dans la vallée  
l'écho du vernaculaire répond à l'architecture moderne*

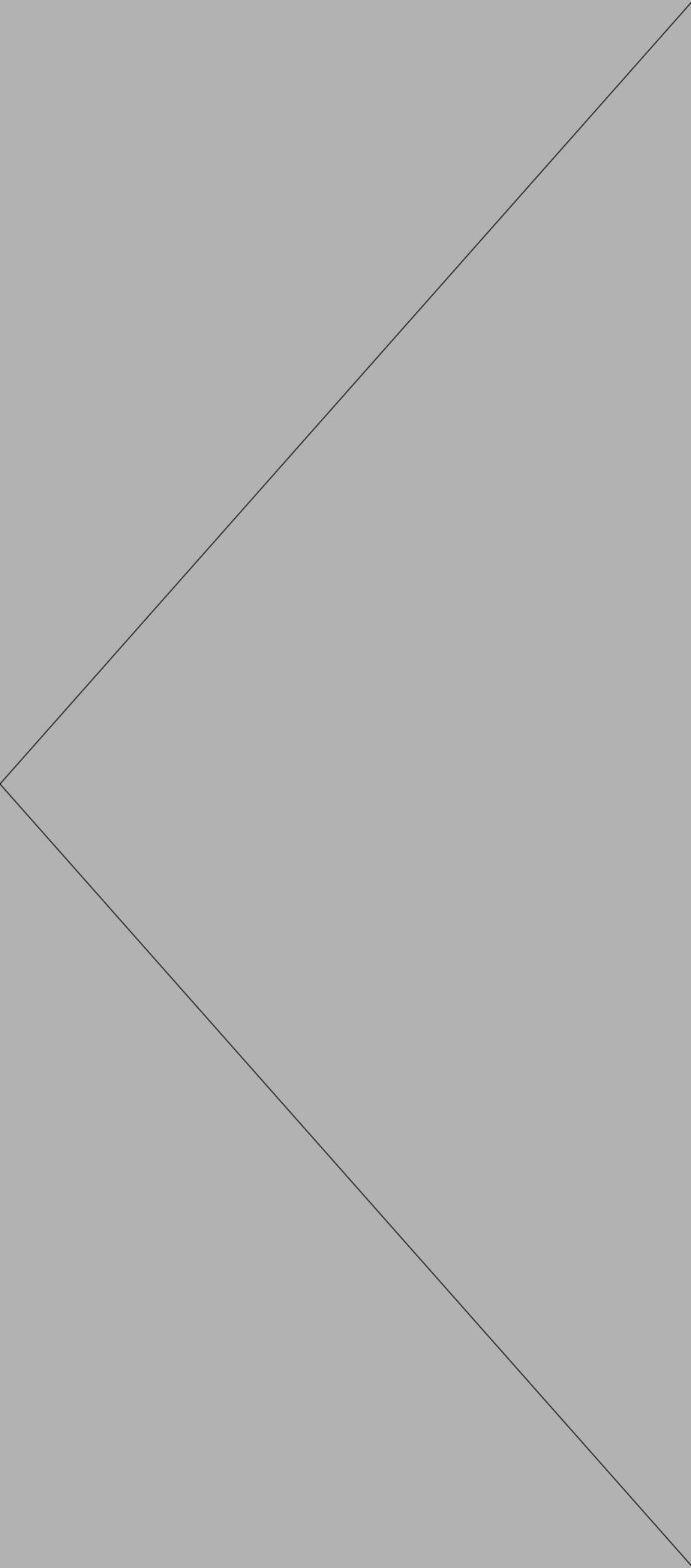
DISTANCE **6 km** – DURÉE DE MARCHÉ **2h30** – DIFFICULTÉ **moyen** – DÉNIVELÉ POSITIF **90 m**

Le village ne serait probablement pas devenu ce qu'il donne à voir aujourd'hui sans l'influence de quelques personnalités. Dans les années 1970, le conseiller municipal Pompidou devient Premier ministre, mais reste aux affaires locales. Les Quoirez, famille de Françoise Sagan, ou encore Coluche contribueront aussi à mettre Cajarc en avant.

Dans un Lot où la dispersion des villages est une réalité, chacun espère tirer son épingle du jeu de l'aménagement du territoire, qui centralise les équipements et hiérarchise les communes. À la grande époque des VVF, l'un d'eux vient se nicher sur la colline cajarcoise, participant de l'épopée touristique de la commune, l'extrayant un temps de son rythme agricole. Si nous ne pouvons l'affirmer avec certitude, le lien formel entre la masse bâtie du VVF et le château de Salvagnac, juste sur la rive opposée du Lot, nous apparaît comme une évidence. Quant à la boucle du Lot, elle est propice à la production d'électricité : la langue de terre est suffisamment pincée pour que l'on creuse une amenée d'eau à la centrale, dont le niveau est maintenu constant grâce au barrage.



↖ NORD |——|——| 200M DÉNIVELÉ □ 100M □ 200M □ 300M



# INDEX DES PROJETS

PU **maîtrise d'ouvrage publique** – PR **maîtrise d'ouvrage privée**  
PU (asso.) **maîtrise d'ouvrage associative** – NC **non communiqué**

ABRÉVIATIONS

## ALBAS

- p.06 | ① **Centrale hydroélectrique**  
 p.26 | D8, Pech del Gal, 1997, PU,  
 p.48 | Véronique JOFFRE

## BEAUREGARD

- p.42 | ② **Espaces publics**  
 Place du village et D53, 2010,  
 PU, Atelier Palimpseste,  
 Alain Marty architecte

## CAHORS

- p.44 | ③ **Archives départementales**  
 218 rue des Cadourques,  
 1992, PU, GGR architectes
- p.13 | ④ **Auberge de jeunesse Le CHAI**  
 p.36 | Av. André Breton, rue des Capucins,  
 p.44 | 2016, PU, Antonio Virga architecte
- p.44 | ⑤ **Bibliothèque patrimoniale  
 et de recherche**  
 Place François Mitterrand, 1908, PU,  
 Jean Rodolose, Émile Toulouse

⑥ **Bureaux de la FDEL**

50 rue de la Guinguette,  
 2018, PU, Atelier FM

⑦ **Campus universitaire  
 Maurice Faure**

273 av. Henri Martin, 2017  
 (restructuration de l'IUUFM,  
 ancienne école normale de Cabessut,  
 1887), PU, Œco architectes

- p.03 | ⑧ **Centre départemental  
 de l'enfance**  
 327 chemin Communal de Begoux,  
 2013, PU, Rendez-vous,  
 David Hébert

- p.44 | ⑨ **Centre de soin  
 AGIR pour mieux vivre**  
 498 rue Président Wilson,  
 2005, PU (association),  
 Atelier FM, Gérard Vialaret

- p.44 | ⑩ **Centre hospitalier**  
 335 rue Président Wilson, visible  
 depuis la rue Saint-Géry,  
 2014 (restructuration du bâtiment  
 historique de la fin XIX<sup>e</sup> et des parties  
 des années 70), PU, Kardham,  
 Henri Rouch et Rui Gamboa

- p.44 | ⑪ **Cinéma Le Quercy**  
 871 rue Émile Zola,  
 1930 circa, PR, NC

- p.44 | ⑫ **Cité ouvrière HBM**  
 19-71 rue du Groupe Veny,  
 1934, PU, Duvaux, Teysse

- p.36 | ⑬ **Espaces publics du centre  
 historique au pont Valentré**  
 p.44 | Place Bergon, rue St-Géry,  
 rue Sindou, place Nougaro,  
 2012, PU, Atelier Palimpseste,  
 Atelier Broichot

- p.08 | ⑭ **Hôtel Divona**  
 p.36 | 113 av. André Breton,  
 p.44 | 2016, PR, Atelier FM

**Hotél du département**

Av. de l'Europe, 2008, PU,  
 Brochet/Lajus/Pueyo

- p.02 | ⑮ **Logements sociaux**  
 p.29 | **29 maisons à patio**  
 p.52 | Chemin de la crèche, «le Payrat»,  
 2002, PU, GGR architectes,  
 Patrice Bosc, Michel Montal

- p.44 | ⑯ **Médiathèque**  
 185 av. Jean Jaurès, 2000  
 (gare du XIX<sup>e</sup> siècle intégrée  
 au bâtiment), PU, Eric Raffy,  
 Benoît Malvy, Jean-Paul Fontaine

- p.07 | ⑰ **Parking souterrain de  
 l'amphithéâtre et allées Fénélon**  
 p.30 | Vestiges visibles au 1<sup>er</sup> étage  
 p.44 | du parking, 2009, PU, Atelier  
 d'architecture Emmanuel Nebout

⑱ **Pont ferroviaire  
 (ligne Paris-Toulouse)**  
 Visible depuis le 517 quai Eugène  
 Cavaignac, 1883, PR, Caillassou,  
 Conte, Jean-Pierre Lacaze  
 (ingénieurs)

- p.24 | ⑲ **Viaduc de Roquebillière**  
 D820, visible depuis les Côtes  
 de Valentré ou de Roquebillière,  
 1985, PU, Alain Spielmann

- p.52 | CAJARC
- p.26 | ⑳ **Barrage et centrale  
 hydroélectrique**  
 p.52 | 359 Andressac Nord (centrale),  
 allées rive d'Olt (barrage),  
 1947, PU, NC

- p.52 | ㉑ **Piles du pont de Gaillac**  
 Visibles depuis la D19, 1852,  
 démolition en 2002, NC, NC

p.52 | ②② **Éco-hameau de l'Hermiès**  
Accès par la rue des Écoles,  
chemins piétons du bourg  
au supermarché, 2012, PU, Atelier  
palimpseste, Atelier Broichot

p.16 | ②③ **Village de vacances**  
p.34 | Le Pech, au Bournac, 1973, PU,  
p.52 | Michel et Nicole Autheman,  
Alain Loas

#### CALAMANE

p.24 | ②④ **Viaduc ferroviaire**  
**(ligne Paris-Toulouse)**  
Village, 1891, PR, NC

#### CASTELNAU-MONTRATIER

p.37 | ②⑤ **Centre culturel Maison Jacob**  
Place Léon Gambetta, 1990,  
PU, GGR architectes

#### Logements sociaux

##### 6 logements intermédiaires

Rue de l'Ancienne gendarmerie,  
1996, PU, GGR architectes

#### Logements sociaux

##### 9 maisons à patio

Rue des Côteaux du Quercy,  
lotissement les Esclapies,  
2009, PU, GGR architectes

p.37 | ②⑥ **Maison de retraite Saint-Luc**  
12 place Léon Gambetta, 1993, PU,  
GGR architectes

#### Maison privée et pharmacie

34 rue Georges Clemenceau, 1990,  
PR, GGR architectes

#### Salle des fêtes

Rue Blanie, rue Mazelie, 1984,  
PU, GGR architectes

p.38 | ②⑦ **Sanitaires publics et**  
**cabine téléphonique**  
Place Gambetta, 2002,  
PU, GGR architectes

#### 3 logements de fonction

Devant le collège Emile Vaysse,  
12 av. du Général de Gaulle, 2009,  
PU, GGR architectes

#### CATUS

p.28 | ②⑧ **Siège du SYDED du Lot**  
Zone d'activités « les Matalines », D6  
suivre le panneau « Déchetterie »,  
2016, PU, Patrice Bosc,  
Jean-Michel Jarrige, Jack Marausse

#### CAZALS

p.48 | **Groupe scolaire Jules Ferry, crèche,**  
**médiathèque et centre de loisirs**  
Depuis l'angle de la place Hugues  
Salel, descendre la D13, 2006  
(restructuration de l'ancienne école),  
PU, GGR architectes

#### COMIAC

p.26 | ②⑨ **Barrage hydroélectrique**  
**de Candes**  
D29, 1967, PU, NC

#### CRAYSSAC

p.17 | ③⑩ **Plage aux ptérosaures**  
p.30 | Mas de Pegourdy, 2011, PU,  
Atelier RK, Coco architecture

#### DOUELLE

#### Salle polyvalente

Rue de l'Église, 2013, PU,  
Rendez-vous, My architectes

#### FIGEAC

p.44 | **Cité-jardin Ratier**  
Rue Paulin Ratier, 1940,  
PR, Raymond Lacombe

#### École Paul Bert

11 rue Paul Bert, 12 av. Fernand Pezet,  
1934, PU, Paul Bories

p.14 | ③⑪ **Étable du lycée agricole**

p.48 | **La Vinadie**  
606 La Vinadie, 2008, PU,  
Jean-François Casadepax,  
Pierre Charras

#### Hôtel des Postes

8 av. Fernand Pezet,  
1938, PU, Paul Bories

#### IUT Génie mécanique

#### et productique

Av. de Nayrac, 1995, PU,  
Agence Almudever-Lefebvre

#### Lavoir en béton

Roussilhe, à l'intersection  
avec Poutisse (depuis la D2  
prendre Lavayssière basse), NC, NC

#### Lieu d'accueil temporaire

#### pour personnes handicapées

4 rue Germain Petitjean,  
2013, PU (association),  
De l'errance à la trace

**Logements étudiants**

Les Miattes, 6 av. Bernard Fontanges,  
Rue du Gua, 2002, PU,  
GGR architectes

**Lycée agricole La Vinadie**

606 La Vinadie, PU,  
1979 Georges Gomez,  
1995 Dominique Bès, Séquences,  
Serge Campas, Philippe  
Laborderie, Jean-Louis Rouges

p.30 | ③② **Musée Champollion,  
les écritures du monde**  
Place Champollion, 2007,  
PU, Moatti et Rivière

p.30 | ③③ **Parvis du Musée**  
Place Champollion, 2009,  
PU, Agence PhBa

**Passerelle piétonne**

Sur le Célé, bd Georges  
Juskiewenski, 2003, PU,  
Marc Mimram

p.30 | ③④ **Place des Écritures**  
**Œuvre « Ex Libris »**  
Accès en longeant le Musée,  
ou depuis la rue Séguier, 1991,  
PU, Joseph Kosuth (artiste)

**Piscine**

Plan d'eau du Surgié, 1988,  
PU, Jean-Pierre Estrampes

**Usine Ratier**

Av. Ratier, 1939, PR,  
Raymond Lacombe

## FLAUGNAC

**Salle des fêtes**

Pech Laquet, 1990, PU,  
GGR architectes

## GIGOZAC

p.48 | **École prototype**  
Le bourg, D23, 1948, PU,  
Pol Abraham

## GINDOU

**Salle de cinéma et  
de spectacles L'Arsenic**

Le bourg, 2018, PU, Didier Joyes

## GOURDON

**Banque Populaire Occitane**

17 allée de la République, 2006,  
PR, GGR architectes

p.09 | ③⑤ **Bibliothèque BIG**

p.38 | Place Noël Poujade, 2013, PU,  
Atelier RK, Coco architecture

## GRAMAT

**Salle de concert**

Rue de l'horloge, 2002,  
PU, Roselyne Sudre

## LABASTIDE-MURAT

p.04 | ③⑥ **Aire-jardin des Causse du Lot**  
p.24 | Accès libre et parking depuis  
la D10, 2002, PU, Bruno Mader

p.28 | ③⑦ **Maison de santé**  
p.39 | 8 rue Saint-Jacques, 2015,  
PU, Atelier FM

## LACHAPELLE-AUZAC

p.24 | ③⑧ **Viaduc de Lamothe**  
p.52 | **(ligne Paris-Toulouse)**  
Champs de Lamothe, Blagour,  
1895, puis 1945, puis 2006, PU, NC

## LATRONQUIÈRES

p.44 | **Au Magasin Universel**  
Village, 1936, PR, NC

## LAURESSES ET LATRONQUIÈRES

p.44 | **Site naturel du Roc de la France,  
abords de la rivière**  
Le long de la D31, ancien étang,  
2018, PU, Atelier Palimpseste

p.48 | LUZECH

p.15 | ③⑨ **Barrage et centrale**

p.26 | **hydroélectrique**

p.48 | Quai Émile Gironde et  
quai Lefranc de Pompignan,  
1952, PU, Henri Martin

p.39 | ④⑩ **Cité scolaire l'Impernal**

p.48 | Pech Delmas, Laboule Est, 2016, PU,  
LCR Architectes, Atelier Sol et Cité

## MARCILHAC-SUR-CÉLÉ

**Espaces publics de l'abbaye**

Cœur d'îlot autour de l'abbaye,  
2008, PU, Jean-Paul Vignes

p.40 | ④① **Espaces publics du village**  
Place du village et de la mairie  
et rues des Remparts et du Moulin,  
2018, PU, Atelier Palimpseste

## MERCUÈS

p.10 | ④② **Chai du château**

p.40 | Château de Mercuès, 1985, PR,  
Jacques Lavedan, Francis Miguët

**MIERS-ALVIGNAC**

p.32 | ④3 **Grand hôtel de la source**  
D20, sur la droite à la sortie  
d'Alvignac en direction  
de Miers, 1905 circa, PR,  
Joachim Richard

p.11 | ④4 **Pavillon des Eaux**  
p.32 | D126, À la Source (chemin après  
le lac pour remonter vers l'Hôtel)  
1906, PR, Joachim Richard

**MONTBRUN**

p.19 | ④5 **Espaces publics et voiries**  
p.41 | D662 et abords, partie basse  
du village, 2015, PU,  
Atelier Palimpseste,  
Alain Marty architecte

**NADILLAC**

p.24 | ④6 **Viaduc de la Rauze (A20)**  
chemins depuis la D22,  
2000, PU/PR, Charles Lavigne,  
Alain Montois

**PARNAC**

p.40 | ④7 **Cave coopérative**  
RD 8, Caunézil, 1947, PR, NC

**PAYRIGNAC**

p.32 | ④8 **Accueil des grottes de Cougnac**  
D17, 2010, PR,  
Yann Ouvrieux, David Hébert

**PINSAC**

**Pont routier**  
D43, vers Lacave, 1905, PR, NC

p.24 | ④9 **Viaduc de la Dordogne (A20)**  
COUV. | Depuis l'aire du belvédère sur  
la D820 à Lanzac, ou en contrebas  
depuis les berges de la Dordogne  
à Pinsac, 2000, PU/PR,  
Charles Lavigne

**PRAYSSAC**

p.39 | ⑤0 **Maison de santé**  
2 rue du Docteur Blanchés,  
2018, PU, Atelier FM

p.12 | ⑤1 **Village de vacances**  
p.35 | les Gardes, 1966, PU,  
p.52 | 1966 André Remondet,  
Henri de la brunerie,  
André Malizard,  
2015 (réhabilitation) Atelier RK

**PRUDHOMAT**

p.05 | ⑤2 **Dépôt lapidaire du château  
de Castelnau-Bretenoux**  
Cour du château, 1996, PU,  
GGR architectes

**PUY-L'ÉVÊQUE**

p.52 | **Espaces publics du village**  
Quai du Lot et chemin piéton  
reliant la rue des Capucins  
à la place de la Mairie, 2015,  
PU, Atelier Palimpseste,  
Atelier Broichot

**ROCAMADOUR**

**Hôtel Les Esclargies**  
D673, L'Hospitalet, direction Payrac  
Cales, 2008, PR, Patrice Bosc

**SAINT-CAPRAIS**

p.28 | ⑤3 **Préau**  
Place de la mairie, 2006,  
PU, Pascale De Redon

**SAINT-CÉRÉ**

p.48 | **Maison du département**  
284 av. Robert Destic, 2011,  
PU, agence PhBa, Almudever  
Fabrique d'Architecture

p.39 | ⑤4 **Théâtre de l'Usine**  
p.44 | 18 av. du Docteur Roux, 2016,  
PU, Fabre/Speller architectes

**SAINT-CIRQ-LAPOPIE**

**Office de tourisme**  
Place du Sombrol, 2016  
(restructuration du bâtiment  
d'origine), PU, Rendez-vous

**SOTURAC**

p.28 | ⑤5 **Ancien musée ornithologique**  
Domaine viticole les Hauts  
de Bonaguil, les Ardailloux, 1995,  
PR, Pascale De Redon

**SOUILLAC**

p.18 | ⑤6 **Viaduc de Blazy (A20)**  
D803, 1998, PU, NC

**VIAZAC**

p.01 | ⑤7 **Maison familiale et  
centre de rééducation**  
p.33 | Le bourg, D89, 1972, PU (asso.),  
Roland Schweitzer



# INDEX DES PROJETS

23

projet mentionné  
dans le guide

PUY-L'ÉVÊQUE

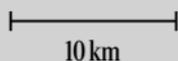
ville avec projet indexé

LUZÉCH

balade piétonne



Parc naturel régional  
des Causses du Quercy



10 km

